



# **CABARIOT INFOS**

## **L'ÉCHO DU BOURG ET DES VILLAGES**

*3ème trimestre 2018*



# Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

3<sup>ème</sup> trimestre : quelques informations sur l'activité de la commune au cours de cette période. Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre bourg une Orthophoniste qui a ouvert son cabinet au 11 rue du Muguet sur la place du Chalet. Madame Laurence COIGNOT nous arrive de la Touraine où elle exerçait déjà cette activité. Nous sommes dans une région où il y a beaucoup de travail dans cette spécialité avec parfois de longues périodes d'attente pour avoir un rendez-vous. Nous souhaitons à Madame COIGNOT de se faire rapidement une clientèle dans le pays Rochefortais et ses environs.

Autre bonne nouvelle, l'arrivée dans la commune de la fibre. Quatre armoires sont en places et sont câblées. Une réunion publique d'information est prévue pour le mardi 16 octobre à la Salle des Fêtes de Cabariot. Les spécialistes d'Orange vous présenteront l'avancée des travaux et répondront à toutes les questions qui vous préoccupent. Déjà quelques foyers sont éligibles à la fibre. Un dossier que nous suivons depuis plusieurs mois et qui arrive à son terme. Merci aux responsables d'Orange qui ont compris nos problèmes et qui ont répondu favorablement à notre demande d'amélioration. Avec la fibre, nous pouvons dire adieu aux problèmes d'internet sur l'ensemble de la commune.

Le 3<sup>ème</sup> trimestre est celui des congés, des vacances. Mais aussi celui de la rentrée scolaire. Cette année quelques changements parmi nos enseignants. Notre Directrice, Madame SIMONNET, est partie et pour la remplacer nous avons eu le plaisir d'accueillir Madame GEUS, qui était en poste au RPI de Lussant, Moragne, Saint-Coutant. Celle-ci s'occupe désormais des CM1-CM2 accompagnée de Madame AMIAUD. Pour la classe des CP-CE1, Madame ROUSSEL, a remplacé Madame HAMELOTTE, partie à la Rochelle. Nous avons également accueilli Monsieur MAUDET qui se charge d'une partie des CE1 et des CE2 en remplacement de Monsieur MIMET.

En maternelle pas de changement Madame MALITE assistée de Claudine, ATSEM et Madame ANDRIEU assistée de Karine, ATSEM, s'occupent des petites, moyennes et grandes sections. L'effectif cette année est de 123 élèves pour les 5 classes.

Le restaurant scolaire est très apprécié. C'est 110 enfants sur 123 qui déjeunent le midi. Le mercredi et les vacances scolaires, c'est une quarantaine de rationnaires du centre de loisirs qui prend ses repas.

Concernant les travaux : le chantier important de cet été, a été la réalisation de la place du Chalet par l'entreprise EIFFAGE. Les réseaux électriques et télécom étant déjà enfouis, les travaux ont commencé par la réalisation du pluvial qui reçoit l'eau de la place de la salle des fêtes et de la boulangerie. La place du Chalet reçoit les eaux de la rue du Muguet qui s'écoulent dans le fossé en contrebas. Un trottoir en béton lavé aux normes pour personnes à mobilité réduite dessert les différents riverains. Les places de stationnement et la voirie ont été réalisées en enrobé à chaud. L'éclairage public valorise cette petite place centrale du Bourg. Quelques jardinières viendront compléter l'aménagement.

En 2008 à Gabras, nous avons réalisé les travaux de la place du village et sur la rue, des trottoirs afin de sécuriser les enfants qui prennent le bus. La chaussée n'avait pas été terminée.

Cette année, nous en avons fait une priorité car la route est utilisée par les bus scolaires. Les trottoirs et la voirie ont été faits en enrobé à chaud. À la sortie du village, la route a été remise en forme et revêtue en bicouche. Malgré les bordures franchissables, la rue de Gabras est très étroite surtout quand un camion ou un engin agricole croise le bus. Deux solutions sont proposées : interdire la rue aux engins agricoles ou mettre en place un sens unique. Il faudra voir avec les riverains avant de prendre une décision.

Autre réalisation cette année, la rue des Genêts avec la pose de l'éclairage public pour permettre aux enfants qui l'empreinte d'être éclairée le matin pour aller prendre le bus. La voirie a été remise en forme et revêtue d'un bicouche. Nos employés aménagent le bord du mur pour éviter que eaux pluviales ne s'écoulent dans les jardins.

Les acquéreurs du lotissement de l'Étang ayant en partie terminé leurs travaux, l'entreprise, COLAS est revenue pour exécuter les travaux de finition. Toutes les parcelles ne sont pas encore construites mais il fallait terminer le chantier : trottoirs en béton lavé, voirie en enrobé à chaud, pelouse, espaces verts, éclairage public...

Pour les 5 dernières constructions, les entreprises devront faire attention à ne pas abîmer les trottoirs. Tous les lots sont vendus et payés sauf un, le lot n°8 qui reste à vendre. Un lot bien placé avec un beau point de vue. Le lot n°8 devrait trouver rapidement un acquéreur. Sa superficie est de 443m<sup>2</sup> viabilisée avec eau, gaz, électricité, téléphone, fibre possible, pour le prix de 33 700€. Une occasion à ne pas manquer.

Depuis plusieurs années, la commune investit dans des constructions neuves mais nous devons aussi penser à entretenir l'existant. Cette année, nous avons prévu de refaire la toiture de la boulangerie. Nous avons pris un peu de retard, nous en sommes aux devis.

La révision de notre PLU est en cours. Nous allons présenter au prochain Conseil Municipal le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Il fera l'objet d'une réunion publique au printemps 2019.

Je termine par un dossier qui nous est imposé : plus de désherbant pour les communes sauf pour le cimetière. Ce qui pose beaucoup de problèmes pour l'entretien des sentiers de promenade, des trottoirs et de certaines voiries. Pour le moment pas de solutions, sauf la binette. Les produits autorisés sont chers et peu efficaces. Il va falloir s'habituer à vivre avec de l'herbe.

Bon courage à tous.

Bien cordialement,  
Champagne Claude, Maire.

**Mairie – 32** Rue des Gabares 17430 Cabariot - Tel : 05 46 83 71 54 – Fax : 05 46 83 26 58

Mail : [mairie@cabariot17.fr](mailto:mairie@cabariot17.fr)

Site : [www.cabariot.fr](http://www.cabariot.fr)

## INFORMATIONS

### **LA FIBRE ARRIVE A CABARIOT**

- Une réunion publique d'information animée par Monsieur LEBLANC Eric, Directeur des Relations avec les Collectivités Locales de la Charente-Maritime, concernant la fibre aura lieu le

Mardi 16 octobre à 18h30  
Salle des Fêtes de Cabariot

-----

### **LUCIDE 17**

L'association nous rappelle que le dépistage du cancer du sein est recommandé aux femmes de 50 à 74 ans tous les 2 ans. De manière générale, plus les cancers sont détectés tôt et plus les chances de guérison sont importantes.



## GESTION MUNICIPALE - REUNIONS DU CONSEIL

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 30 JUILLET 2018

#### **MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA TRESORERIE DE TONNAY-CHARENTE**

Monsieur le Maire a donné lecture d'un courrier en date du 15 juin 2018 de M. le Directeur Départemental des Finances Publiques concernant le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2019 de la gestion comptable et financière de l'ensemble des communes dépendantes de la Trésorerie de Tonnay-Charente vers la Trésorerie spécialisée de Rochefort.

Ce sont sept communes d'une population d'environ 13000 habitants qui sont concernées (Cabariot, Lussant, Moragne, Muron, St Coutant le Grand, Saint-Hippolyte et Tonnay-Charente).

**Vu** l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettant à l'assemblée délibérante d'émettre des vœux sur tous les objets d'intérêt local ;

**Considérant** que les politiques d'austérité imposées par les gouvernements successifs produisent des effets désastreux dans l'ensemble des services aux publics, et notamment au sein de la Direction Générale des Finances Publiques. Elles mettent en danger la cohésion des territoires et l'égalité de traitement entre les citoyens.

Le CONSEIL MUNICIPAL de Cabariot, à l'unanimité, affirme sa forte opposition à tout projet de fermeture de la Trésorerie de Tonnay-Charente et demande le maintien des services qui accueillent et informent les publics et agents comptables des communes.

**INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES :** Dans le cadre de l'inventaire des zones humides nécessaires pour l'élaboration du SCOT de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et comme le prévoit la méthodologie demandée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (financeur de l'opération, la Commune de CABARIOT doit mettre en place un groupe d'acteurs locaux chargé d'accompagner la démarche dudit inventaire, réalisé par un prestataire de service.

La composition du Groupe de travail doit être la suivante :

- \* un ou plusieurs élus dont le Maire ou son représentant
- \* un élu du ou des Syndicats(s) de marais quand il(s) existe(nt)
- \* plusieurs exploitants agricoles locaux,
- \* un représentant d'une association de chasse, de pêche, de la protection de la nature, de randonneurs, de la propriété foncière.
- \* toute personne ayant la connaissance du territoire communal et souhaitant apporter sa contribution.

Il est bien noté que la CARO se propose de convier à ce groupe de travail tous les acteurs locaux ou instances extérieures ayant un rôle, une connaissance ou un intérêt liés aux zones humides et aux cours d'eau.

Une réunion sera organisée prochainement à laquelle seront conviées toutes les personnes susceptibles de faire partie de ce groupe d'acteurs locaux.

**BAIL DE LOCATION – TDF :** La Société TDF de Montrouge (92) souhaite créer un site radioélectrique sur la commune de Cabariot. Ce dispositif serait implanté sur un terrain appartenant à la Commune cadastré Section ZX n°91 situé au lieu-dit « Villarsais ». Le site radioélectrique nécessite un emplacement de 160 m<sup>2</sup> qui sera délimité sur la parcelle citée ci-dessus. M. le Maire a donné lecture du projet de bail qui définit les conditions de location de cet emplacement. Le loyer annuel est fixé à 1600 € net révisable chaque année sur la base de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE. M. le Maire est autorisé à signer le bail de location.

**TOITURE BOULANGERIE :** Monsieur le Maire a rappelé que la réfection de la toiture de la Boulangerie était programmée et budgétée pour 2018. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a chargé M. le Maire de contacter plusieurs entreprises susceptibles de réaliser ces travaux avant l'hiver ou au printemps prochain.

**CHAUFFAGE/CLIMATISATION SALLE DES FETES :** Monsieur le Maire précise que les problèmes de chauffage et de climatisation de la salle des fêtes perdurent et coûtent cher à la collectivité. Le Conseil Municipal souhaite faire intervenir une ou plusieurs entreprises qualifiées afin de proposer et chiffrer la mise en place d'un nouveau système de chauffage et de climatisation mieux adapté. M. le Maire est chargé d'effectuer cette démarche.

**TRAVAUX DE FINITION LOTISSEMENT DE L'ETANG :** Dans le cadre des travaux de finition du Lotissement de L'Etang, Monsieur le Maire précise qu'une réunion a eu lieu le 27 juillet dernier avec M. BOUTGES Maître d'œuvre. En concertation avec l'Entreprise COLAS, les travaux débuteront le 3 septembre 2018. Un planning des travaux a été établi.

Un courrier sera adressé à tous les propriétaires des lots pour information.

**REVISION LOYER SALON DE COIFFURE** : Les travaux concernant la création d'un local rangement au salon de coiffure sont en cours de réalisation. M. le Monsieur le Maire demande si le loyer doit être révisé en conséquence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le loyer en tenant compte de la surface créée. Le loyer actuel est de 213.39 €, il sera de 260.00 € au 1<sup>er</sup> janvier 2019.  
Un avenant au bail sera rédigé.

**HORAIRES AGENCE POSTALE** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la prise en charge du courrier de l'agence postale communale a été modifiée. Depuis le 2 juillet 2018, la dernière levée du courrier est effectuée à 13h30 du lundi au vendredi au lieu de 15h30 précédemment. En conséquence, Mme BURBAN L. gérante de l'agence postale a effectué un sondage afin de définir quels seraient les horaires d'ouverture de l'agence postale les mieux adaptés pour satisfaire un maximum de clients.

58 personnes ont opté pour une ouverture de l'agence de 9h00 à 13h  
35 - - - 10h30 – 12h et 14h – 16h30 (horaires actuels).  
Ce dossier est mis à l'étude.

**TRAVAUX ACCES GARAGE « LE CHALET »** : Un devis a été effectué par le Syndicat Départemental de la Voirie pour l'aménagement de l'accès au garage du café-restaurant-hôtel « Le Chalet ». Ces travaux permettraient de créer dans l'enceinte de l'établissement entre 5 et 7 places de stationnement réservées à la clientèle. Le coût des travaux s'élève à 6866.14 € HT.  
Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la réalisation de ces travaux.  
M. le Maire est autorisé à signer le devis pour acceptation.

**DOSSIER GARDERIE/CENTRE DE LOISIRS** : Monsieur le Maire a présenté l'étude de faisabilité qui a été réalisée par le Cabinet d'Architectes SOURD-DURAND retenu dans le cadre du dossier de mise aux normes de la Garderie-Centre de Loisirs.

Après avoir dressé un état de l'existant, deux versions ont été étudiées :

Version 1 – Agrandissement des locaux actuels,

Version 2 – Construction d'un nouveau local.

Pour chaque version, l'implantation, les avantages et les inconvénients, le coût et le planning prévisionnel de l'opération ont été étudiés.

Version 1 : coût estimatif des travaux ..... 493 540.04 € HT                      592 248.09 € TTC

Version 2 :                      -                      -                      495 847.80 € HT                      595 017.36 € TTC

La partie administrative se déroulerait de septembre à février 2019 et la partie construction de mars 2019 à février 2020.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de retenir la Version n°2 - Construction d'un nouveau local.

M. le Maire est chargé d'effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de cette opération. Une demande de subvention sera adressée à la Caisse d'Allocation Familiale et au Conseil Départemental.

**DELEGUES SYMBO** : Monsieur le Maire a donné lecture d'un courrier en date du 18 juin 2018 de M. le Président du SYMBO (Syndicat Mixte pour les études, les travaux d'aménagement et de Gestion du Bassin de la Boutonne).

Suite au transfert de la compétence GEMAPI des communes aux communautés de communes, puis au SYMBO, et afin de conserver un lien de proximité avec les acteurs et élus communaux du bassin de La Boutonne, cinq commissions géographiques ont été créées :

- \* la commission Boutonne amont (périmètre ex SMBB)
- \* la commission Boutonne moyenne (périmètre ex SIBA)
- \* la commission Boutonne aval (périmètre ex SIVBA)
- \* la commission Trézence Soie (périmètre ex SITS)
- \* la commission des marais aval.

Deux membres par commune participeront à ces commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a désigné

- M. BONNEAUD Jean-Pierre et M. NADEAU Jean-Pierre.

---

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU 10 SEPTEMBRE 2018

---

**COMPTE-RENDU CONSEIL D'ECOLE** : Mme BOISSON Josette, 2<sup>ème</sup> Adjoint donne le compte-rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 25 juin dernier. A l'ordre du jour :

\* effectif 2018/2019 prévu : 123 élèves.

\* exercices de sécurité (risques majeurs et incendie) : ils se sont bien passés. Néanmoins, il convient d'afficher les consignes de sécurité à l'étage.

\* projets d'école :     - construire des apprentissages durables,  
                              - accompagner chaque élève dans la construction de son parcours  
                              - ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

\* Projet de classes et de sorties :

- Musée du Nouveau Monde (maternelles)
- Musée d'Histoire Naturelle        -
- Brouage (Maternelle CP/CE1)
- Ile Madame (CE2/CM1 et CM1/CM2)
- Activité Voile (CM1/CM2)

\* Les CM1/CM2 ont visité le collège de Tonnay-Charente.

\* L'activité piscine est prévue pour les CP/CE1/CE2 à la rentrée 2018/2019.

**PROJET SEJOUR SCOLAIRE** : L'équipe enseignante souhaite organiser un voyage scolaire au centre CPA de Lathus-Saint-Rémy durant 3 jours début mai 2019 pour l'ensemble des élèves de l'école soit 122 élèves. Le coût total du voyage s'élève à ce jour à 197 € par élève. Diverses actions seront conduites par les élèves et les enseignants et une subvention est sollicitée à la Commune afin de limiter la participation demandée aux familles. Lorsque le montant des subventions sera connu, le projet sera présenté aux familles et la décision de faire ou non ce voyage sera ensuite prise. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé d'accorder la somme de 15.00 € par enfant. Cette subvention ne sera versée que lorsque la décision de réaliser ou non ce voyage sera connue.

**COMMISSION CANTINE** :        La rentrée scolaire étant effectuée, Monsieur le Maire a demandé aux membres présents de bien vouloir fixer une réunion des membres de la Commission Cantine et une visite du restaurant scolaire pendant service. Il a précisé qu'une fontaine à eau a été installée dans le réfectoire et que des plateaux ont été achetés pour faciliter le service. Cela avait été demandé lors de la dernière commission.

La visite du restaurant scolaire pendant le service a été fixée les 24 et 25 septembre prochains à midi selon les disponibilités de chacun.

**FISCALITE DIRECTE LOCALE** : Après avoir consulté le catalogue des délibérations relatives à la fiscalité directe locale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de reconduire en 2018 les modalités d'établissement des bases d'imposition retenues pour 2017.

**EXCEDENT 2017 SECTION DE COMMUNE** : Le Compte Administratif de la Section de Commune présente un excédent de 6784.16 € au 31 décembre 2017 et qu'il convient d'affecter ce résultat à des travaux réalisés par la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé que cette somme soit entièrement destinée au financement des travaux de voirie.

**DEPOT COMMUNAL** : Monsieur le Maire a informé que le dépôt communal situé Bois de la Chancellerie arrive à saturation et qu'il convient de trouver une solution pour broyer les branches qui y ont été entreposées.

Le Conseil Municipal a chargé M. le maire de prendre contact avec une ou plusieurs entreprises pour faire faire un devis. En conséquence, la remorque ne sera plus mise à la disposition des administrés par manque de place. En attendant, ils pourront porter leur taille de haies à la déchetterie de Tonnay-Charente. Le Conseil Municipal a évoqué la possibilité de ne plus assurer ce service gratuitement. Ce dossier est à l'étude.

**ENFOUISSEMENT DES RESEAUX** : Les travaux d'aménagement de la Place du Chalet seront terminés prochainement. Afin de continuer le programme d'enfouissement des réseaux dans le bourg R.D 267 (Rue des Gabares) et la Rue du Muguet, il convient de solliciter le Département pour étudier ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à la réalisation de ces travaux. M. le Maire est chargé de prendre contact avec le Département pour que l'étude soit exécutée dans sa globalité, les travaux seront ensuite programmés en plusieurs tranches ainsi que la réfection de la chaussée. Des subventions seront sollicitées auprès du Conseil Départemental.

**CLOTURE TERRAIN DE FOOTBALL** : Dans le cadre de la mise en conformité du terrain de football, celui-ci doit être clôturé.

Le Conseil Municipal a chargé M. le Maire de faire chiffrer ce projet pour la prochaine réunion.

M. BRANGER Christian précise qu'une subvention de 25 % pourra être sollicitée auprès du Conseil Départemental pour ce dossier.

**TERRAINS FAMILIAUX GENS DU VOYAGE** : Monsieur le Maire a donné lecture d'un courrier de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan concernant le Schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Ce schéma prévoit la réalisation d'environ 10 terrains familiaux sur le territoire de la CARO.

Un terrain familial permet d'accueillir une famille en voie de sédentarisation et lui est loué dans les mêmes conditions qu'un logement classique.

M. le Maire a rappelé que la Commune possède une zone Ugv (secteur autorisant l'installation de résidences mobiles constituant l'habitat permanent des gens du voyage ainsi que l'aménagement d'une aire de petit passage des gens du voyage) au P.L.U au lieu-dit « Arceau » mais que celle-ci est déjà occupée.

Le P.L.U de Cabariot étant actuellement en cours de révision, le Conseil Municipal a proposé que cette zone soit élargie. M. le Maire est chargé d'étudier cette possibilité avec le Cabinet Urban'Hymns a qui la révision du PLU a été confiée. Il est précisé également que ces terrains seront achetés par la CARO qui en assurera la construction, la location et la gestion.

**TRAVAUX FINITION LOTISSEMENT DE L'ETANG** : M. le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de finition du Lotissement de l'Etang ont débuté le 3 septembre dernier.

Une réunion de chantier a eu lieu le 28 août en présence des entreprises pour un dernier point avant travaux.



- Un état des lieux a été dressé et les propriétaires des lots 33-32-2-10-11-21 et 18 doivent réaliser certaines prescriptions et contacter si nécessaire le chef de chantier de l'entreprise COLAS.
- L'éclairage public est en cours de préparation, l'entreprise ALLEZ a commandé les candélabres, la pose des socles est prévue semaine 38.
- CARRE VERT prévoit d'intervenir première semaine d'octobre et les plantations en novembre/décembre 2018.
- La limitation de vitesse à l'intérieur du lotissement par des ralentisseurs de type « dos d'âne » a été demandée par de nombreux propriétaires.

Cette proposition ne semble pas adaptée. Il est préconisé :

- la mise en place d'une zone 30,
- la mise en place d'un panneau impasse à l'entrée qui pourra éviter la circulation parasite,
- la matérialisation bien nette des traversées piétonnes,
- de laisser vivre l'aménagement une fois terminé et de faire un point avec les riverains sur son fonctionnement quelques mois après.

**DEVIS COMPLEMENTAIRE RUE DES GENETS** : M. le Maire présente au Conseil Municipal le devis établi par le Syndicat Départemental de la Voirie pour la mise en place de bordures « Rue des Genêts » afin d'éviter l'écoulement des eaux de pluies dans le jardin en pente qui borde cette route. Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ne souhaite pas réaliser ces travaux car le coût est important (2475 €). Une solution sera étudiée avec les employés communaux pour remédier au problème à un moindre coût. Il ne s'agit que d'un jardin et non d'une maison d'habitation.

**TOITURE BOULANGERIE** : Conformément à la délibération en date du 30 juillet 2018, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a pris contact avec trois entreprises pour obtenir des devis pour la réfection de la toiture de la boulangerie.

Ce dossier sera soumis au Conseil Municipal.

## IDÉES DE SORTIES

- **Samedi 20 octobre** : soirée cabaret du Comité des Fêtes :  
Soirée animée par le nouveau spectacle de la compagnie Angel Martin. Soirée espagnole avec comme plat une paëlla (20€ repas et spectacle sur réservation)  
Renseignements : 05.46.83.32.23 – 05.46.82.48.71



- **Dimanche 11 novembre** : repas organisé par la FNACA  
Repas organisé par le chalet  
Renseignements : 05.46.88.78.91 (M. GARLOPEAU)

## 14/18 : 100 ans de la Grande Guerre

### Mobilisation des associations



En accord avec la municipalité, l'association des Anciens Combattants de Cabariot souhaite en partenariat avec les associations communales, commémorer le devoir de mémoire et du souvenir de nos poilus disparus qui s'impose pour le 11 novembre 2018.

L'école communale, les enseignants, les Petites Canailles, les parents d'élèves, l'école de foot, les associations patriotiques et les Anciens Combattants de Cabariot envisagent déjà de participer. Un projet est en cours de réalisation et sera bientôt finalisé.

Souhaitant la participation de tous pour cette commémoration du 11 novembre 2018.

Merci pour votre mobilisation exemplaire et un peu exceptionnelle.

Renseignements et informations : 06 15 47 48 47

Gérard DESSENDIER, Président AACC

## ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS – SECTION DANSE



Les cours ont repris depuis le début du mois de septembre. Il est possible de vous inscrire sur certains cours en prenant contact avec les membres du bureau ou en vous présentant à la salle de danse (Maison des Associations).

Les cours se déroulent chaque mercredi, selon les horaires suivants :

- Enfants : 14h30-15h30
- Ados : 17h00-18h30
- Adultes débutants : 20h00-21h30
- Moyens : 15h30-17h00
- Adultes : 18h30-20h00

Cours de zumba le jeudi de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre (premier cours d'essai gratuit) !!! Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les membres du bureau :

- Mme GUEDEAU Michèle (présidente) : 06.07.49.41.59
- Mme BOURRET Katia (trésorière) : 06.63.52.11.21
- Mme METAYE Christine (secrétaire) : 09.61.32.56.25

## ASSOCIATION SPORT & LOISIRS – SECTION GYMNASTIQUE

L'Association Sport & Loisirs – Section Gymnastique de Cabariot est une association regroupant une trentaine de licenciés qui se retrouvent 2 fois par semaine pour suivre les cours de gymnastique assurés par une animatrice diplômée.



Les cours ont lieu : le mardi et le vendredi de 19h30 à 20h30 à la Salle des fêtes.

Les cours sont assurés toute l'année sauf pendant les vacances d'été et de Noël, pour une cotisation de 80€ (**1<sup>ère</sup> séance gratuite**).

Au menu : gainage, renforcement musculaire, abdos, cardio, step, marche etc... avec matériel à disposition !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager des moments de convivialité, de bonne humeur et... toniques !!!

Pour nous contacter : Madame BOISSERIE Yveline : 05.46.83.73.65

Dates à retenir : ***lundi 08 octobre assemblée Générale***  
***Samedi 27 octobre concours de belote***

-----

## METAMORPHOSE EN YOGA



Métamorphose en Yoga a vu le jour depuis Septembre 2003 sur la commune de CABARIOT.

Il y a 30 années que je pratique le yoga et je l'enseigne depuis 23 ans. Désireuse d'apporter une proposition sérieuse, j'approfondis toujours mes connaissances, en continuant de suivre chaque année des formations et stages enrichis par de nouvelles méthodes, postures, mais toujours fidèle à l'enseignement du Hatha-Yoga traditionnel hindouiste.

Par une pratique régulière, la qualité de la respiration s'approfondit, le corps relâchant les tensions, s'assouplit, il se tonifie et sa vitalité se renforce sur tous les plans. Cette pratique favorise la concentration, apaise le mental et développe la conscience de vivre l'instant présent.

**Cours salle des Expositions (face au Lac de Cabariot)**

**Lundi : 9H30 à 11H00 et 18H30 à 20H00**

**Jeudi : 9H30 à 11H00 et 18H30 à 20H00**

**Cours d'une durée de 1h30**



Le but étant aussi éventuellement de vous offrir une possibilité de pratiquer à un autre horaire plus ajusté à la demande, **N'hésitez pas à prendre contact au 06.82.79.42.99**

Si une pratique « douce » existe toujours, il y a aussi des versions plus dynamiques du yoga, qui revendique trois millions de pratiquants en France. Leur nombre ne cesse d'augmenter ! Quelle que soit la pratique, les bienfaits sont les mêmes : un corps tonique et un mental zen.

## FOOTBALL – A.S.C



Bonjour à toutes et à tous,

Le mois de septembre annonce l'heure de la rentrée pour tout le monde. La coupe de France permet aux équipes amateurs de commencer leurs premiers matchs officiels de la saison.

Notre équipe première a été éliminée au deuxième tour de cette compétition par une équipe des deux sèvres, après les prolongations et les tirs aux buts. Le championnat a débuté le 2<sup>ème</sup> week-end de septembre. Les résultats sont prometteurs pour nos 2 équipes séniors A et B. L'équipe sénior B qui a gagné ses deux premiers matchs se retrouve déjà en tête de sa poule.

Les effectifs sportifs de l'ASC semblent stables encore cette année et nous pouvons compter sur deux équipes Séniors A et B, une équipe Vétérans en entente avec Rochefort, une équipe U11 et vingt petits footballeurs en herbe pour les catégories U7-U8-U9 dont trois filles. Merci à toutes et tous pour votre fidélité.

Du côté des manifestations, nous avons déjà organisé notre traditionnel « Moules/Frites » qui a connu un grand succès puisque 95 personnes ont répondu présents. Tout le monde s'est régalé et l'ambiance était au rendez-vous.

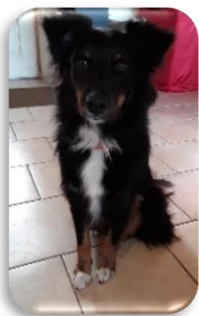
Nos concours de belote connaissent aussi un très gros succès et pas moins de 66 équipes se sont retrouvées ce lundi 10 septembre dans notre salle des fêtes communale pour y participer. Nous en organiserons un tous les mois. Les dates sont disponibles auprès de la Mairie. Le prochain aura lieu le lundi 08 octobre. En association avec les P'tites Canailles, une brocante a été organisée au stade de foot le dimanche 30 septembre.

Dans l'attente de vous voir lors de nos prochaines manifestations, nous vous souhaitons une bonne reprise après les vacances, pour cette fin d'année 2018.

-----

## CLUB CANIN

### Mon année au CIEC – partie 3 : plus si petite et pas encore grande...



« Les jours passent et me revoilà trois mois plus tard... Pour ceux qui prendraient l'histoire en cours de route, je m'appelle Nadi, Nadi Sweet Quick and Smart. Quick, ça oui, très rapide ! Surtout quand je pique les chaussures de ma maitresse pour les déchiqueter dans le jardin et peu importe qu'elles aient trois ans ou trois jours, j'adore ! Smart ? Quand on voit ma photo, oui, on peut croire que j'ai mis mon costume avec des gants...

Au mois de Juillet c'était la fête au club ! Les éducateurs avaient organisé des ateliers pour que nous puissions nous amuser tous ensemble humains et canins.



Le temps était très beau, après le pique-nique nous avons fait des jeux éducatifs et relevé des défis où nos maitres avaient plus de difficultés que nous, surtout pour comprendre les règles du jeu. Ils sont rigolos les humains.



Et puis nous nous sommes dits au revoir pour 4 semaines de vacances. Les semaines très chaudes où il ne faisait pas bon mettre une patoune dehors en plein soleil. L'ombre, le frais, il n'y a que ça de vrai, pour nous aussi.



J'ai eu 1 an fin aout... Et je suis toujours une ado ! Je serai adulte un jour mais je ne suis pas pressée.

Les plus studieux d'entre nous ont préparé la rentrée. Hé oui, tous les copains âgés d'au moins un an le 22 septembre pouvaient s'inscrire pour le CSAU.

Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à l'Utilisation.

C'est un examen que le maitre et son chien passent lors d'un concours d'obéissance. Au cours de cette épreuve nous avons plusieurs exercices à réussir :

Après la présentation de notre maitre au juge où il annonce nos identités respectives, nous commençons les exercices :

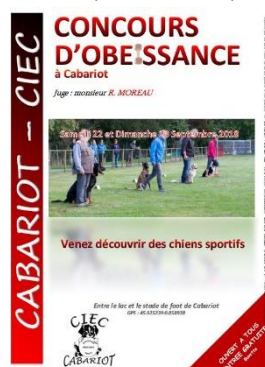
En laisse, nous passons au milieu de plusieurs personnes. Les humains se déplacent ou pas et nous devons suivre notre maitre sans montrer de signe d'agressivité et pas trop de peur. Parfois, souvent, la laisse est donnée à une autre personne qui déambule avec nous sur le terrain. Nous croisons un autre couple maitre-chien, pas le droit d'aller dire bonjour au copain, on bosse ! Au pied de notre maitre, nous évoluons sur le terrain, la laisse doit être détendue (pas comme nos maitres). Après quelques pas, un aller-retour, quelques quarts de tour... nous pouvons nous reposer, enfin pas vraiment.

Nous sommes assis à côté d'un cône, notre maître aboie un ordre pour que nous restions en place et se rend à un autre cône quelques mètres plus loin. Et sur ordre du commissaire aux concurrents le maître nous rappelle. Deux possibilités pour nous : nous ignorons l'ordre. Pas bon, pas bon du tout... Nous obéissons et revenons retrouver notre humain préféré qui sue à grosses gouttes en se demandant combien de temps nous allons mettre pour revenir si nous revenons.

Car là, nous sommes libres ! enfin presque l'enclos est fermé et nous tenons à nos câlins et gamelle du soir. L'exercice le plus stressant pour nous canins, c'est l'absence. Notre maître nous abandonne à côté d'un repère et va se cacher pendant quelques longues, très longues secondes, 30... et il revient comme si de rien n'était. Et nous que faisons-nous ? Rien, c'est mieux. Si nous bougeons c'est dommage. Si nous allons retrouver notre maître, nous revenons à côté de ce repère et c'est reparti pour de longues secondes !

Enfin, la délivrance... Peut-être... Pour les copains et moi l'examen c'est le 22 septembre.

Le dimanche ce sont les copains de l'obéissance qui passent leur concours, plusieurs niveaux : le brevet, la classe I, la classe II et la classe III.



Plus le numéro de la classe est élevé plus les exercices demandés sont difficiles.

Les absences se font en groupe, assis ou/et couché avec des durées de plus en plus longues. Les suites en laisse enchainent les changements d'allures, les différents pas, les tours et les détours, marche en

arrière. Il faut courir, s'arrêter assis ou couché, courir, faire le tour d'un cône, aller se coucher dans un carré à distance. Tenir les positions, trouver un petit bois qui a l'odeur de notre maître au milieu d'autres. Rapporter un apportable en bois, en métal, en passant au-dessus d'une haie... Ouf ! C'est intense l'Obé. A bientôt pour les résultats... »



Pour nous contacter : [clubcanincabariot@outlook.fr](mailto:clubcanincabariot@outlook.fr) ou 06 99 29 02 49 ou notre page facebook :

<https://www.facebook.com/ClubInitiationEducationCanineCabariot/> mais le plus simple : venez nous voir le samedi après-midi dès 14 heures.

## DU NOUVEAU À CABARIOT

### Une orthophoniste à Cabariot

Depuis peu, une orthophoniste s'est installée à Cabariot. Madame Laurence COIGNOT vous accueille désormais sur rendez-vous dans son local professionnel situé au 11, rue du Muguet.

Contact et renseignements : 06.71.51.89.24 / [coignot.laurence@gmail.com](mailto:coignot.laurence@gmail.com)





# INFORMATIONS PRATIQUES

## DECHETTERIE DE TONNAY CHARENTE



ZA Croix Biron, 05 46 87 18 28

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :

- du lundi au samedi :

De 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h

**N'oubliez pas votre carte d'accès à la déchetterie**

**Service de ramassage des encombrants :**

**Tél. 0 800 08 52 47**

Il est rappelé l'interdiction de tout dépôt sauvage sur la commune.

## BIBLIOTHEQUE



Heures d'ouverture de la bibliothèque au **1<sup>er</sup> janvier 2018** où l'équipe de bénévoles aura le plaisir de vous accueillir :

Lundi : 14h30 – 17h00

Vendredi : 14h30 – 17h00

Et le mercredi : 14h30 – 17h00

Pendant les vacances scolaires :

Uniquement le mercredi : 14h30-17h00

Inscriptions gratuites !

Adresse mail :

[bib.cabariot@orange.fr](mailto:bib.cabariot@orange.fr)

**Rappel** : un accès pour les personnes à mobilité réduite est désormais disponible. L'entrée se trouve dans le hall de l'agence postale.

## AGENCE POSTALE

**Ludivine BURBAN vous accueille**

Du lundi au vendredi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h30. Le samedi de 10h30 à 12h.



La levée de la Boîte aux lettres se fait :

Du Lundi au Vendredi à 13h30

**Toujours avoir une pièce d'identité sur soi.**

Si ces horaires d'ouverture ne correspondent pas aux vôtres, n'hésitez pas à téléphoner l'agence pour convenir d'un RDV.

## PASSEPORT ET CARTES D'IDENTITES

S'adresser à la Mairie de Rochefort.

**Tél** : 05.46.82.65.99



## CARTE GRISE :

Depuis le 02 novembre 2017, toutes les démarches concernant les cartes grises doivent être effectuées en ligne sur les sites suivants :



- <https://franceconnect.gouv.fr>
- <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

## DIVAGATION DES CHIENS

Les propriétaires qui laissent divaguer leurs chiens devront les récupérer à la fourrière !  
Devant la multiplication des plaintes et en raison du risque encouru par la population, les ramassages vont être multipliés.

**Soyez donc vigilants et compréhensifs pour la tranquillité de tous !**

## COVOITURAGE



**Conducteurs et passagers** osez le **covoiturage** et publiez votre annonce sur

[Covoiturage.poitou-charentes.fr](http://Covoiturage.poitou-charentes.fr)

Mode d'emploi

- inscrivez-vous gratuitement sur **[Covoiturage.poitou-charentes.fr](http://Covoiturage.poitou-charentes.fr)**
- proposez votre trajet
- trouvez les personnes qui font le même trajet que vous
- organisez-vous ensemble.

Si vous avez chacun une voiture, alternez la conduite 1 semaine sur deux.

## TAXI - 06.89.17.18.76



Le TAXI de CABARIOT (Taxi Peyron) vous propose :

- un véhicule 7 places pour vos déplacements personnels et professionnels (transferts gares et aéroports, courses, transports de colis etc.)
- un véhicule 5 places conventionné CPAM (transport médical assis, CMPP, CAMPEA...).



# L'agenda cabariotais

## Octobre – *Octobre ensoleillé, décembre emmitouflé*



- 08 : Concours de belote de l'ASC
- 08 : Assemblée Générale Sports & Loisirs
- 10 : Repas dansant des Aînés Ruraux
- 16 : Réunion publique d'information concernant la fibre (salle des fêtes)
- 20 : Soirée Cabaret du Comité des fêtes
- 27 : Concours de belote – Sports & loisirs – section gym
- 31 : Soirée Halloween CLSH

## Novembre – *Tonnerre de novembre remplit les greniers*



- 03 : Loto – A.S.C
- 05 : Concours de belote de l'ASC
- 11 : Cérémonie aux Monuments aux morts
- 11 : Repas animé - FNACA
- 14 : Repas téléthon – club des Aînés Ruraux

## Décembre – *Décembre trop beau, été dans l'eau*



- 01 : Loto du Comité des Fêtes
- 03 : Concours de belote de l'ASC
- 08 : Repas de Noël des Aînés Ruraux
- 16 : Loto de Noël